

Fronton

notre ville

N° 5 | Juillet 2013

Journal d'informations municipales



> LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Notre commune depuis 2001 a beaucoup investi pour rénover, agrandir, construire de nouveaux équipements, développer des services et en créer de nouveaux. L'Etat nous a beaucoup aidés avec des dotations d'investissement, le Département et la Région avec des subventions et les Frontonnais ont aussi pris leur part à cet effort.

Tout cela a été fait avec une fiscalité dans les normes et un endettement par habitant inférieur à la moyenne pour des communes de notre importance. Les circonstances ont été très favorables, mais demain sera différent.

Aujourd'hui le coup de massue est sévère : les dotations d'Etat diminuent et vont encore baisser en 2014, les subventions du Conseil Général sont réduites de façon drastique et sans crier gare.

Les collectivités locales sont dorénavant associées au redressement des comptes publics, et on peut craindre des jours difficiles, par exemple avec un pool routier en baisse de 47% et des subventions du Conseil Général limitées à un projet par an.

Le budget 2013 tient compte de ce contexte, comme le précédent. C'est un budget sérieux, raisonnable, qui contient les dépenses de fonctionnement, limite l'investissement, et garantit la qualité du service public. Dans l'intérêt de l'enfant, il tient compte aussi du changement des rythmes scolaires dès la rentrée 2013, avec 3h supplémentaires par semaine de temps péri-scolaire.

Marie-Hélène Champagnac
Maire de Fronton,
Vice-Présidente de la Communauté de Communes

BUDGET

P.3 → P.5

- Finances : deux délibérations primordiales dans la vie de la collectivité
- Stabilité des impôts
- Eau et Assainissement
- Les investissements prévus en 2013
- Budget de la Communauté de Communes

INFOS MUNICIPALES

P.7 → P.9

- L'administration communale se modernise
- OMPCA
- Stationnement : nouveaux parkings
- Plateaux sportifs
- Restauration du préau
- Rond-point du Buguet
- Création de logements sociaux
- Bois de Capdeville : un bois classé à sauver
- Révision des listes électorales

JEUNESSE

P.10 & P.11

- Rentrée 2013
- Le projet éducatif territorial
- Trois crèches intercommunales
- Le CAJ

SAISON ESTIVALE

P.12 → P.14

- L'Office de Tourisme
- De la musique !
- Fronton Saveurs et Senteurs
- Fête Locale
- Forum des associations

EXPRESSION POLITIQUE

P.15



Fronton, notre ville

Magazine d'informations municipales de la Mairie de Fronton
05 62 79 92 10
contact@mairie-fronton.fr
www.mairie-fronton.fr

Directrice de la publication

Marie-Hélène Champagnac

Responsable de la publication

Jacqueline Coquet

Conception, réalisation

www.placepublique.net | 05 61 41 04 76

Imprimé sur papier PEFC

(Programme de reconnaissance des certifications forestières).

FINANCES : DEUX DÉLIBÉRATION PRIMORDIALES DANS LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ

Le conseil municipal s'est réuni le 20 mars 2013 pour approuver le compte administratif 2012 et voter le budget primitif 2013.

Compte administratif 2012

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes réellement réalisées dans l'année sur la base des crédits votés au budget primitif.

Vue synthétique du compte administratif 2012

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 756 589.38	6 437 070.01
Résultat 2012		Excédent de 680 480.63
INVESTISSEMENT	1 249 977.97	1 881 899.64
Résultat 2012		Excédent de 631 921.67
Résultat 2011 reporté		Excédent de 971 610.25
Reste à réaliser 2012	440 280.00	102 054.00
Résultat cumulé 2012		Excédent de 1 265 305.92

Le budget primitif 2013

Le budget est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la commune afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt de tous.

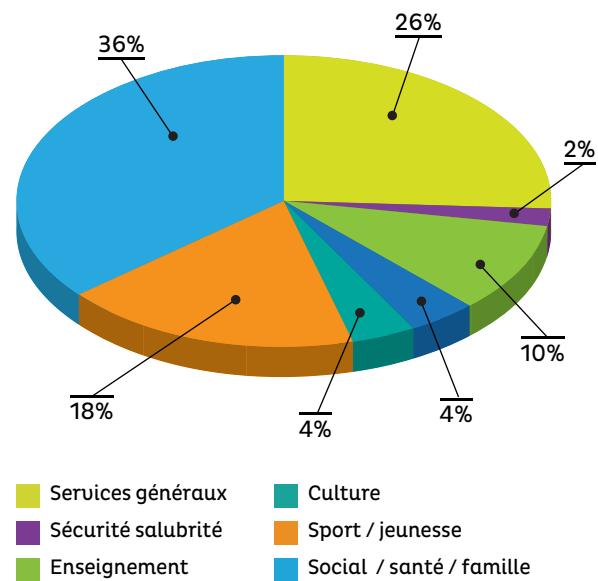
2013 : un budget de 13 025 651 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Commune	5 217 291€	3 626 910€	8 844 201€
Caisse des écoles	46 300€		46 300€
Zone artisanale*	575 901€	847 581€	1 423 482€
Eau	537 856€	296 022€	833 878€
Assainissement	411 699€	1 466 091€	1 877 790€
(*) le budget de la zone artisanale retrace la valeur des terrains aménagés, stockés et disponibles à la vente.			13 025 651€

Quelques chiffres clés du budget de la commune

	2013	2012
Charges à caractère général	1 259 200	1 269 500
Charges de personnel	1 980 000	2 530 000
Charges de gestion courante	1 127 555	1 803 675
Charges financières	158 700	192 207
Produits de service	666 950	1 009 800
Impôts	2 537 469	3 440 661
Dotations	1 725 842	1 710 527

Répartition des dépenses dans les divers domaines d'intervention de la commune



Pourquoi les charges de personnel baissent-elles en 2013 ?

Le transfert des compétences voirie, petite enfance, jeunesse ... à la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) a entraîné le transfert de 23 agents communaux. Ces agents interviennent donc toujours sur la commune mais sont désormais placés sous l'autorité de la CCF qui assure totalement leur rémunération. D'autres agents, qui interviennent partiellement sur des compétences transférées, sont mis à disposition de la CCF pour l'exercice de certaines missions liées au transfert. Ces agents restent sous l'autorité de la commune qui les rémunère, gère leur carrière, mais perçoit de la CCF le remboursement du temps passé dans l'exercice de ces missions.

Pourquoi la commune encaissera-t-elle moins d'impôts en 2013 ?

La CCF, créée le 1er Janvier 2013, est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité additionnelle. La CCF lèvera donc directement l'impôt auprès des contribuables des dix communes qui la composent.

STABILITÉ DES IMPÔTS

- A taux constants 2012 et sans création de la CCF, le produit attendu 2013, calculé à partir des bases prévisionnelles 2013, aurait été de 3 196 014 €.
- Les taux de la CCF ont été calculés de façon à ce que le produit fiscal issu de ces taux équilibre

les charges transférées. Ces taux permettront à la CCF de financer les dépenses qui sont de sa compétence aujourd'hui : la voirie, le portage des repas, les crèches.

- La commune a recalculé les taux communaux avec la volonté de ne pas alourdir la charge fiscale du contribuable.

Voici les taux votés par la CCF et la commune de Fronton

	BASE 2013 PRÉVISIONNELLES	TAUX COMMUNAUX 2012	PRODUIT ATTENDU 2013	TAUX COMMUNAUTAIRES	PRODUIT COMMUNAUTAIRE	PRODUIT COMMUNAL	TAUX COMMUNAUX
TH	7 503 000	27,81%	1 586 004	8,90%	507 567	1 060 758	18,60
FB	4 495 000	23,88%	1 073 406	7,19%	323 191	767 746	17,08
FNB	144 500	115,42%	166 782	36,12%	52 193	111 337	77,05
CFE	1 326 000	27,89%	369 821	10,17%	134 854	238 547	17,99
			3 196 014		1 017 805	2 178 389	
TOTAL							3 196 194

- Si la commune n'avait pas adhéré à la CCF au 1er janvier 2013, elle aurait, sans augmentation du taux des impôts en 2013, encaissé 3 196 014 €.
- Si l'on ajoute le produit communautaire au produit communal on obtient 3 196 194 €.

Deux nouveaux tarifs créés en 2013 :

- location de la salle de cinéma pour réunions ou conférences : 60 € la demi-journée
- occupation du domaine public pour les étalages, terrasses...

EAU ET ASSAINISSEMENT

	2013	2013
M ³ d'eau	1.27	1.29
Redevance fixe par relève 15-20	45.62	46.44
Redevance fixe par relève 30-40	129.13	133.33
Redevance fixe par relève 50-60	238.36	242.41
M ³ d'eau assainie	1.40	1.44
Redevance fixe par relève	50.41	51.84
Participation aux frais de branchement assmt	1005.00	1200.00
PFAC au m ² de SA	35.00	35.00

Travaux 2013

- Extension du réseau collectif d'assainissement : les travaux débutés en 2012 se poursuivent chemin de Pourradel (programmes du lac au chemin de Pourradel).
- Coût total des trois tranches : 1 591 680 €.
- Financement :
 - Conseil Général : 42 000 €
 - Etat : 273 895 €
 - Emprunt : 700 000 €
 - Remboursement TVA et fonds propres : 575 785 €

LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2013

- **Deuxième école élémentaire :** le programme des travaux a été réalisé par le cabinet Addenda en 2012. Le coût prévisionnel de cette nouvelle école impose de recourir à la procédure du concours de maître d'œuvre. Plus de 100 cabinets ont retiré le dossier. Un jury sélectionnera 3 candidats qui présenteront l'esquisse de l'école. Le maître d'œuvre sera choisi dans l'été 2013.
- **OMPCA :** les actions prévues dans le cadre de l'OMPCA ont été inscrites dans ce budget en tenant compte des financements obtenus de l'Etat et de la Région. Une étude sur la halle et le marché, la signalisation des activités et les aides directes aux entreprises représentent une enveloppe de 310 000 €
- **Préau, une inscription de 405 000 € :** les marchés de travaux pour la restauration du préau et sa transformation en bureaux et salle de réunion sont attribués. Le coût de la restauration de la partie bâtie s'élève à : 270 960€. L'aménagement des abords sera réalisé par la Communauté de Communes du Frontonnais, la commune n'étant plus compétente sur la voirie.
- **Amendes de Police :** 72 000 € sont inscrits au budget pour un aménagement de sécurité sur les allées du Général Bauville et pour la sécurisation de l'intersection entre la route de Montauban (RD4) et les avenues Saint-Exupéry et des Vignerons par des feux tricolores.

BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La CCF a voté son budget à l'unanimité le 11 avril. Le budget global est de 19 081 960 euros.

- Fonctionnement : 2 121 596 488 euros dont 1 824 343 euros d'excédents 2012 reportés
- Investissement : 7 485 471 euros dont 1 030 741 euros d'excédents reportés.

Ces excédents prouviennent des comptes du syndicat de voirie et du SIVOM dont la compétence est reprise par la CCF.

Ces chiffres tiennent compte des charges transférées par les communes (voirie, espacesverts, ordures ménagères, crèches, CAJ), soit 5 154 000 euros sans les ordures ménagères. Ils

• **Stade :** après les plateaux sportifs dont le coût s'élève à 244 000 €, le site est de nouveau en travaux pour l'aménagement d'un parking dans l'enceinte du stade. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la CCF.

- **Accessibilité :** année après année, les travaux se poursuivent pour mettre aux normes les bâtiments publics. L'enveloppe 2013 est de :
 - 30 000 € pour la reprise des pentes et des menuiseries trop étroites dans les écoles
 - 75 000 € pour l'aménagement de deux sanitaires pour personnes à mobilité réduite.

Le budget 2013 est le premier budget d'une ère nouvelle où l'intercommunalité modifie grandement les masses financières et où la crise économique pèse lourdement sur les collectivités locales. Dans cet esprit, pour ne pas augmenter les impôts tout en maintenant la qualité des services à la population, les enveloppes budgétaires ont été réduites sur de nombreux postes en fonctionnement.

Le budget investissement a été limité à l'essentiel afin de préparer financièrement la construction de la nouvelle école élémentaire. Le choix a été fait de bloquer la somme de 394 392 € pour la réservier à la construction de cette école.

comprennent aussi les charges supplémentaires liées à de nouveaux projets. La commune de Fronton a transféré 1 263 000 euros de charges.

Le transfert de compétences se traduit par un transfert de charges financières des communes vers la CCF. Ces charges viennent donc en diminution du budget communal et sont financées par la fiscalité intercommunale.

Les taux de la fiscalité de la CCF ont été calculés pour couvrir uniquement les charges transférées. Du fait des excédents 2012, les charges nouvelles sont financées sans augmentation de la fiscalité.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE SE MODERNISE

La commune de Fronton s'est engagée dans un important chantier de dématérialisation. Dématérialiser c'est transformer le support papier (bulletins de salaires, factures, marchés publics, délibérations ...) en fichiers informatiques à valeur juridique égale.

La dématérialisation est un enjeu majeur de développement des collectivités locales. Elle permet de :

- moderniser les services administratifs
- améliorer l'efficacité par la simplification des recherches
- limiter les déplacements
- réduire les délais de paiement des fournisseurs
- s'engager dans une démarche de développement durable

Le 22 avril 2013, Le Directeur Régional des Finances Publiques de Midi-Pyrénées et du Département de la Haute-Garonne est venu saluer l'engagement de la commune de Fronton qui est la première collectivité du Département à avoir mis en place, en simultané, la dématérialisation totale des pièces : bordereaux, mandats, titres en dépenses et recettes ainsi que toutes les pièces justificatives qui accompagnent un paiement.



Lorsque toutes les collectivités françaises auront franchi le pas c'est plus de 10 000 tonnes de papier par an qui seront économisées. Pour Fronton, c'est 30 000 feuilles de format A4 par an.

OMPCA : UNE OPÉRATION EN FAVEUR DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Un projet multi-partenaires

La commune de Fronton s'est engagée dans une opération en faveur du commerce et de l'artisanat, l'OMPCA. Elle souhaite ainsi redynamiser le bourg centre, accompagner les commerçants et artisans dans leur projet d'évolution, préserver et consolider le tissu d'emploi. L'objectif est aussi de renforcer l'attractivité du bassin de vie.

Ce projet mobilise la commune, l'Etat, le Conseil Régional, les professionnels, les chambres consulaires. Le financeur principal est l'Etat au titre des fonds FISAC. Les aides financières de la Région notifiées à la commune en février 2012 sont de : 16 840€ en fonctionnement et 22 500€ en investissement. Par dérogation, la commune a engagé un animateur de ville dès janvier 2012 pour travailler sur ce projet avec l'association des commerçants.

Le dossier FISAC a été déclaré complet en juillet 2011. La réponse de l'Etat date du 4 mars 2013. Elle permet au projet d'entrer dans une phase active.

L'aide du FISAC : 106 716€ pour le commerce

Les fonds Fisac comprennent: 47 292€ en fonctionnement et 59 424€ en investissement. Ces subventions participent au financement d'actions de communication, à l'étude du marché de plein vent et de la halle, la signalétique des commerces : entrées de ville, parkings, zone de la Dourdenne. Elles concernent aussi les audits d'entreprises qui seront réalisés par la Chambre de commerce et la Chambre des métiers et de l'artisanat.

Le Fisac subventionne les aides directes aux entreprises pour des travaux de rénovation (vitrine, enseigne), et de mise aux normes pour l'accessibilité.

Ces aides directes, financées aussi par la Région et la commune, seront attribuées en fonction de critères arrêtés par le comité de pilotage et sur présentation de dossiers.

Le premier comité de pilotage s'est réuni le 21 mai : y participaient l'Etat, la Région, le Pays Tolosan, la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce, Mme le Maire, les élus de la commission développement économique et les représentants de l'ACAPLA.

Lors de cette réunion, les services de l'Etat, la DIRECCTE, ont fait valoir que le dossier de Fronton a été le seul retenu pour le nord toulousain, mais que l'enveloppe des fonds FISAC ne sera pas reconduite par l'Etat faute de crédits. Il n'y aura donc pas de tranche 2 !

C'est une chance pour notre commune que ce dossier ait abouti. Le montant notifié par le FISAC, bien qu'inférieur à ce qui a été demandé, est appréciable. Il permet à la commune mais aussi aux professionnels de monter des projets qui favorisent le développement et la modernisation du commerce.

STATIONNEMENT : NOUVEAUX PARKINGS

La ville grandit, le nombre de voitures augmente, aussi il est nécessaire de mieux gérer l'espace public et de créer de nouveaux parkings.

Allée Jean Ferran : un stationnement organisé Pour faciliter et organiser le stationnement en centre-ville, hors zone bleue, un marquage a été réalisé sur l'allée et la contre allée Jean Ferran. 49 places dont 3 pour les personnes en situation de handicap ont été matérialisées au sol par de la peinture blanche. L'espace est plus clair, les voitures mieux garées.

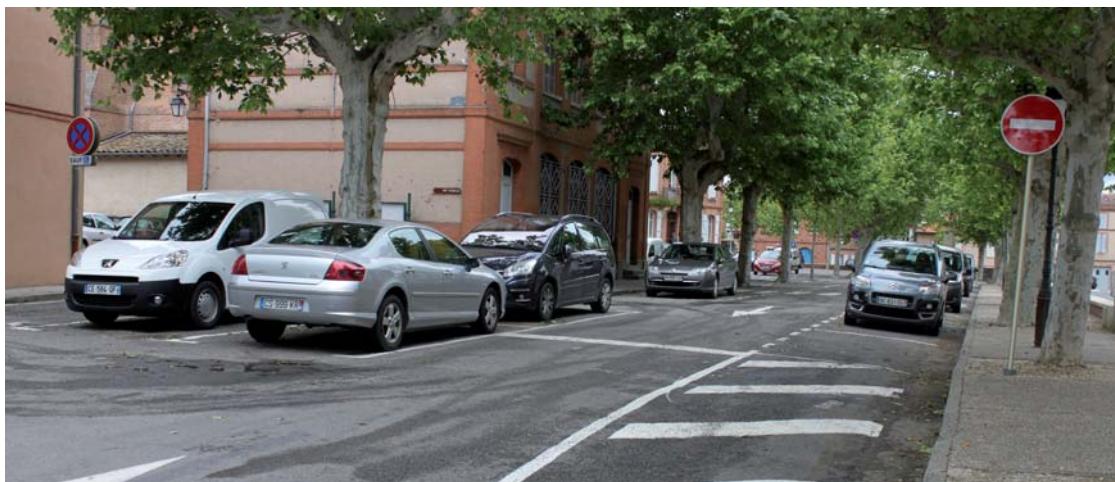
Parallèlement, un sens unique a été mis en place dans le sens esplanade Pierre Campech, rue Alain de Falguières. Ces nouveaux sens de circulation ainsi que les emplacements réservés GIG ou GIC sont régis par des arrêtés municipaux.

Avenue du stade : un nouveau parking près du complexe sportif

Les conditions d'accueil pour le complexe sportif et le collège voisin vont être améliorées par la création d'un parking de 80 places, avec 3 places pour les personnes à mobilité réduite. La clôture des espaces verts sera reculée, un nouveau portail installé, des cheminements piétons créés.

Ce parking, inscrit au budget de la Communauté de Communes, est en cours de réalisation.

Allées du Général Baville : un espace urbain Les allées du Général Baville seront prochainement réalisées sur le montant du pool routier alloué à notre commune, dans le cadre de la CCF. Ce projet allie le stationnement, les espaces verts, les rangées de platanes, les cheminements piéton, les trottoirs, ainsi qu'une placette avec des arbres et des bancs. L'espace consacré aux boulistes sera préservé au bout des allées.



DE NOUVEAUX PLATEAUX SPORTIFS AU STADE MATABIAU

Notre commune développe ses équipements sportifs : en 2006 était créé le gymnase du lycée,

en 2010 le terrain de grand jeu en gazon synthétique et en 2013, voici un nouvel équipement au stade !

La réhabilitation du plateau supérieur du stade vient de se terminer. Initialement, lors de la construction du stade en 1968, ce plateau était constitué d'un terrain de hand-ball et de deux courts de tennis en terre battue. Au fil des ans, ce plateau a subi de profondes modifications avec la disparition des deux tennis et la construction d'un club house. Sur le terrain restant, la commune a donc réalisé deux terrains de hand-ball et un terrain de basket, avec clôture et pare-ballons. Ces plateaux serviront en priorité au collège.



> **Esplanade Pierre Campech: un nouvel éclairage**

Au cœur du village, un nouvel éclairage public réalisé avec le concours du SDEGH va mettre en valeur l'esplanade et ses trois alignements de platanes.

Les travaux, financés par la commune et le syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne, sont en cours. Le coffret de commande d'éclairage public dédié à l'esplanade est équipé d'une horloge astronomique. Un réseau électrique souterrain de 180m de longueur est construit. Le matériel d'éclairage est entièrement changé, et remplacé par des mâts modernes. Douze ensembles de 6m de hauteur en acier thermolaqué et deux de 4m, avec des lampes cosmowhite de 60 watts seront posés. Ces travaux vont permettre de donner un nouveau cachet à cette esplanade. Ils se poursuivront avec des travaux de peintures au sol pour mieux organiser l'utilisation de l'espace en parkings.

Site internet de la mairie

Le paiement en ligne
Parents, économisez du temps, des déplacements et évitez l'oubli en utilisant le paiement par internet de la cantine scolaire. 7/7j et 24/24h accédez à la plateforme de paiement en ligne TIPI sur www.mairie-fronton.fr.

La Newsletter
Pour recevoir régulièrement les actualités de votre commune il suffit de s'inscrire en indiquant votre mail sur l'onglet « Newsletter ».

> Assainissement

Rappel aux abonnés à l'assainissement collectif

Le réseau de Fronton est de type séparatif c'est-à-dire qu'il ne peut recevoir que des eaux usées (salle de bains, cuisine, toilettes, buanderie...). Les eaux pluviales de ruissellement et de toitures doivent être évacuées par un collecteur pluvial indépendant :

- si vous habitez en centre-ville : le réseau pluvial collectif
- si vous habitez en campagne : fossé ou ruisseau

Les eaux de pluie ne doivent en aucun cas être déversées dans le réseau collectif d'assainissement. Les abonnés mal raccordés doivent remédier à ce problème dans les meilleurs délais en évacuant les eaux de pluie correctement.

Le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) se tient à votre disposition au 05 61 09 04 07 pour répondre à d'éventuelles questions.

Prochainement, le SMEA effectuera, rue par rue, des tests à la fumée, seul moyen qui permettra de contrôler les maisons qui déversent encore les eaux des descentes de toiture dans le réseau d'assainissement. Le défaut de raccordement est passible d'une amende appelée contribution pour non-respect des obligations de raccordement.

> Horaires des tontes

Respecter son voisinage en appliquant les horaires de tonte, arrêté consultable sur le site de la Mairie : www.mairie-fronton.fr

RESTAURATION DU PRÉAU

Le préau situé à côté de l'église fait partie du patrimoine de Fronton. Il sera transformé en espace de bureaux et salle de réunion.

Un site au cœur de l'histoire

Ce bâtiment est dans un environnement sensible, avec une situation stratégique entre la Mairie et l'église inscrite à l'inventaire des monuments classés, rénovée intérieurement en 2001. Il est longé par la rue des Chevaliers de Malte, rue qui fait référence à l'Ordre qui a bâti Fronton. Ce préau des anciennes écoles est un bâtiment de qualité, avec des briques en terre cuite, malheureusement tagué, ouvert à tout vent et flanqué de toilettes publiques. A proximité d'équipements publics de qualité, la Mairie, la Médiathèque, l'église, il dénote dans le paysage. Encouragé par l'architecte des bâtiments de France, le conseil municipal a décidé de le rénover, de le fermer et de le transformer.

Une rénovation de briques et d'acier

Le conseil municipal, à la majorité, a fait le choix de redonner vie à ce bâtiment, tout en respectant son caractère. La mairie manquant d'espaces, le

préau sera transformé en salle de réunion et bureaux.

L'architecte a mis en valeur ce bâti classique, rectangulaire, symétrique, avec ses épais murs de brique en terre cuite, en y ajoutant une touche contemporaine. Deux volumes en acier corten seront ajoutés de part et d'autre du bâtiment, pour mieux répondre à ses nouvelles fonctions (entrée, toilettes, rangement..).

Une rue et des espaces publics réaménagés

Situés au cœur du village, au centre de l'animation, à côté de la Maison des aînés, de l'église, du marché, de la mairie, la rue de Chevaliers de Malte et l'espace public, actuellement en terre, seront entièrement repris, avec de nouveaux matériaux et un mobilier urbain de qualité. Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.



ROND-POINT DU BUGUET

La commune a fait appel aux chantiers d'insertion de la CCF pour réaliser le rond-point de la RD4, à hauteur du Chemin du Buguet. Les agents municipaux ont mis en place les matériaux, les personnels des chantiers d'insertion ont planté des vignes, des arbustes et des fleurs ! Le rond-point marque donc l'entrée de Fronton en affichant l'identité de Fronton : le vignoble !

Prochainement, les chantiers d'insertion, réaliseront la pose d'une bâche et le fleurissement du talus à l'école de Balochan.



LA COMMUNE SOUTIENT LA CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Cette démarche vise à tendre progressivement vers les objectifs fixés par le SCOT (schéma de cohérence territoriale) pour les communes qui sont qualifiées de pôle. Fronton, en tant que pôle de services, est directement concerné. Notre commune doit offrir une diversité de l'habitat et favoriser l'accès au logement à tous. Elle proposera 172 logements sociaux fin 2013.

Le projet Promologis route de Villaudric s'achève, avec la livraison en juillet de 26 maisons. Les 16 appartements seront livrés à la rentrée. Les Châlets construisent 17 autres logements sociaux rue de Martrat.

Procédure d'attribution des logements sociaux

Le demandeur doit retirer un dossier en Mairie ou auprès des bailleurs sociaux, le remplir et le renvoyer à l'OPH 31. En retour, il recevra une attestation de numéro unique. Puis il doit demander un rendez-vous en mairie pour un entretien individualisé avec l'élu en charge du logement. Cela lui permettra, en fonction de critères définis par l'Etat (ressources, nombre de personnes, taille du logement) d'intégrer le contingent de la Mairie et de voir éventuellement son dossier proposé à la commission d'attribution. Pour le projet Promologis, la commune est réservataire de 5 maisons et de 4 appartements.

La commune n'est pas seule réservataire sur une opération de logements ; le Conseil Général, la Préfecture, le bailleur social ont aussi un nombre de logements réservés et peuvent proposer des locataires.

Les services municipaux proposent à la commission d'attribution 3 dossiers pour chaque logement intégré à leur contingent. C'est uniquement cette commission, dans laquelle la Mairie ne siège pas, qui décide de l'attribution en se basant sur des critères sociaux et financiers fixés par l'Etat.



BOIS DE CAPDEVILLE : UN BOIS CLASSE À SAUVER

Un état sanitaire inquiétant

Le bois qui entoure la Maison des Vins et du Tourisme compte 600 chênes dont certains semblent dépréssants. La mission d'analyse sanitaire confiée au Docteur Jugnet conclut que dans l'ensemble, les arbres matures présentent un état sanitaire dégradé.

Des mesures immédiates et une nouvelle approche dans le temps

Les 153 arbres les plus marqués ont été abattus. Situés le long des parkings, de la route et du bâtiment, le dépréssissement était irréversible et pouvait entraîner la chute des arbres dont les racines, parasitées par des insectes, n'étaient plus ancrées au sol.

Comme l'indique le Dr Jugnet, le bois se trouve en phase de réaction. Il est possible que d'autres abattages soient nécessaires dans les prochains mois.

Les chênes (arbres typiquement forestiers) redoutent toute modification survenant sans leur environnement direct. Ainsi, le sous-bois et la lierre de feuilles ne doivent pas être supprimés, le sol doit être le moins possible compacté. L'espace doit rester à l'état naturel de sous-bois et la tonte réservée à certains espaces.

Dans un souci de préservation du biotope, un arrêté municipal a été pris pour limiter l'accès au bois. Le public doit exclusivement emprunter les chemins et allées déjà tracés.

Le plan est affiché sur le site !

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est un devoir citoyen mais aussi une obligation au sens de l'article L9 du Code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2013 pour les scrutins de 2014. Veillez à vous munir d'un justificatif d'identité et de domicile.

Pour les changements de domicile à l'intérieur de la commune, les électeurs sont invités à indiquer leur nouvelle adresse en mairie. Si vous négligez cette démarche, les documents électoraux et votre carte d'électeur ne vous seront pas distribués.

Les jeunes qui atteignent 18 ans entre le 1er mars 2013 et le 28 février 2014 sont inscrits d'office à l'adresse déclarée lors du recensement pour la journée défense et citoyenneté. La liste des inscrits d'office est transmise en Mairie par l'INSEE. Il est important que chaque jeune vérifie avant le 31 décembre 2013 en Mairie que son inscription est bien valide.

RENTRÉE 2013 : NOUVELLE ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

La commune, dans l'intérêt des enfants, a souhaité mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires en septembre 2013. La semaine scolaire dans nos écoles comptera dès la rentrée 9 demi-journées, dont le mercredi matin. Les horaires proposés pour les 3 écoles ont reçu un premier avis favorable du DASEN.

De nouveaux rythmes pour mieux apprendre

La réforme Peillon doit permettre de mieux répartir les heures de cours sur la semaine, d'alléger la journée de classe, et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Au-delà du respect des rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant, cette réforme vise à assurer un meilleur équilibre du temps scolaire et péri-scolaire en favorisant des activités sportives, culturelles, artistiques.

Le décret prévoit 24 heures d'enseignement par semaine réparties sur 9 demi-journées avec le mercredi matin. La journée ne dépasse pas 5h30 d'enseignement, la demi-journée 3h30.

Le texte prévoit des activités pédagogiques complémentaires pour une aide aux apprentissages.

La nouvelle organisation du temps scolaire implique une augmentation du temps périscolaire de 45 minutes par jour, soit 3 heures par semaine. Les activités périscolaires doivent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Les horaires de nos écoles

La Mairie a organisé plusieurs réunions de concertation concernant la prochaine rentrée. Suite à la réunion du 29 janvier, en présence de M. Raymond, inspecteur de l'Education nationale, il a été acté que la semaine à 9 demi-journées serait mise en place dès septembre. Il y aura donc classe le mercredi matin.

Deux autres réunions de concertation ont été organisées par la Municipalité : la première avec les directrices d'école et des enseignants, la deuxième avec les directrices, des enseignants, les représentants des parents, LEC, le Maire et les adjoints en charge des écoles et des services péri-scolaires. Plusieurs propositions d'horaires ont été faites, mais compte tenu des impératifs donnés par le Conseil Général pour le transport scolaire, un seul scenario a été retenu. Après discussion ou avis des conseils d'école, la Mairie

a proposé à l'Education Nationale les horaires émis lors de la concertation.

Les nouveaux horaires prennent en compte les impératifs du décret, notamment le temps d'enseignement par jour et les rythmes de l'enfant. Ils respectent aussi les contraintes horaires des bus qui ont été communiquées aux Mairies par le Conseil Général, sachant que ce service est indispensable aux familles. Le temps méridien a été augmenté de dix minutes pour améliorer le bien-être des enfants qui mangent à la cantine scolaire. Il y a dix minutes de décalage entre le site de Balochan et l'école Garrigues.

Le DASEN (Directeur Académique Des Services Education Nationale) a donné un avis favorable sur les horaires suivants, qui seront confirmés fin juin.



Heures d'ouverture:

Ecole maternelle Joséphine Garrigues

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h50-11h50, 14h-16h15
Mercredi matin : 8h50-11h50

Ecole élémentaire Jean de la Fontaine

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h, 14h10-16h25
Mercredi matin : 9h-12h

Ecole élémentaire Balochan

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h, 14h10-16h25
Mercredi matin : 9h-12h

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

La réforme prévoit que les activités périscolaires soient organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial.

Ce projet doit fédérer tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation. Il repose sur des priorités communes en matière d'éducation. Le PEDT incite à mobiliser toutes les ressources de notre commune pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

La Municipalité a déjà mis en œuvre une démarche éducative, puisque Fronton a signé récemment son deuxième contrat éducatif local, réunissant tous les partenaires. Ce projet va donc servir de base au PEDT, et évoluera selon les principes développés par la réforme des rythmes scolaires. Les associations locales ont été informées des axes éducatifs du CEL et sont invitées à participer au projet. Loisirs Education et Citoyenneté, en lien avec l'école, mais aussi avec les parents, aura en charge l'organisation et les projets nouveaux mis en place, avec 3h supplémentaires par semaine pour les activités péri-scolaires.

Le coût de la réforme

Cette réforme voulue par l'Etat est une charge nouvelle pour les collectivités locales.

Notre commune a fait le choix de mettre en place la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée alors qu'elle aurait pu demander le report à 2014. Comme le Ministère, elle estime que la semaine de 4 jours et demi est plus favorable aux apprentissages des enfants. Nos services mettent donc tout en œuvre pour être prêts à la rentrée 2013. La réforme du temps scolaire augmente le temps péri-scolaire, donc le coût des services de l'ALAE dans les trois écoles.

En 2013-2014, notre commune percevra de l'Etat une dotation par enfant. Cette dotation est une sorte de prime au démarrage, mais elle est exceptionnelle.

Il ne faut donc pas perdre de vue que notre commune aura rapidement une charge supplémentaire à prendre en compte.

DEPUIS JANVIER, LE CAJ DE FRONTON EST INTERCOMMUNAL

Il est ouvert à tous les jeunes des communes voisines ayant souscrit à une adhésion. Le conseil communautaire de la CCF a voté un tarif unique d'adhésion annuelle pour les quatre CAJ de la CCF de 15 euros.

La CCF propose quatre Centres animation jeunesse : Bouloc, Castelnau, Fronton, Villaudric. Tous sont gérés par Loisirs Education Citoyenneté. Un règlement commun aux quatre CAJ est en préparation. Le programme pour les vacances d'été proposera des activités et des sorties propres à

chaque CAJ, mais aussi des séjours mutualisés, notamment de camping à la mer ou de « surf citoyen » pour les jeunes de la CCF. Le nombre de places par séjour est limité. Des plaquettes d'information seront distribuées dans les communes et les collèges.

PETITE ENFANCE : TROIS CRÈCHES INTERCOMMUNALES

La Communauté de Communes compte trois crèches : l'une à Fronton, l'autre à Bouloc, la troisième à Castelnau. Elle a aussi acheté 8 places de crèche à la crèche de BBBiz à Euronord (Bruguières). Soit un total de 110 places pour dix communes.

Pour la rentrée 2013, les contrats en cours dans chaque crèche ont été maintenus. Les places disponibles, selon les tranches d'âge, ont été attribuées par une commission intercommunale qui réunit un élu de chaque commune de la CCF, les directrices des structures, Marie-Hélène Champagnac, vice-présidente de la CCF en charge de l'enfance jeunesse et Karine Granero, responsable du pôle social de la CCF. Les critères d'attribution ont tenu compte du nombre d'enfants par commune, de la date de la demande, des fratries. Fronton a ainsi bénéficié de 28 places sur les 30 que compte la crèche.



L'OFFICE DE TOURISME ANIME VOS SOIRÉES D'ÉTÉ

4^{ÈME} ÉDITION : SAVEURS ET SENTEURS BUISSONNIÈRES

Mardi 30 juillet, au centre du village de Grisolles : A partir de 17h, une séance théâtrale sera suivie de dégustations de produits locaux et de vins AOC Fronton avec possibilité de se restaurer sur place, le tout dans une chaude ambiance musicale.

Mardi 6 août, dans le cadre exceptionnel du Château Cransac

Une soirée très conviviale est organisée autour de producteurs locaux. Restauration sur place en musique.

DEUX ÉVÈNEMENTS MUSICAUX

→ **VENDREDI 12 JUILLET** : La soirée de clôture du 10^{ème} Festival Musique en Vignes dans le Frontonnais

- **A partir de 18h**, marché gourmand des vignerons Vous pourrez vous restaurer sur place et vous régaler de produits locaux : les assiettes gourmandes de cochon de lait de Patrice Martinet, de Bessens, les fruits et les melons du Jardin de Fanou de Fronton, les fromages de chèvres de la Ferme du Bila, de Mauzac, les sorbets et les jus de fruits des Délices de la Grésigne, les tartes salées et sucrées du Pâtissier Bourgeais de Fronton. Les vins de Fronton seront présents avec Château Boussel, Château Belaygues et la Cave Vinovalie de Fronton. Le repas sera animé par les musiciens de l'association Fortissimo Piano.

- **A 21h** : Concert du Brass Band de Toulouse, dirigé par Jean Guy Oliue.

Ces 32 solistes de l'Orchestre du Capitole et professeurs de Conservatoires Régionaux nous entraîneront dans une aventure musicale de Nougaro aux Highlands écossais, en passant par le Carnaval de Venise. Réservations : 05 61 74 80 69.

→ **DIMANCHE 28 JUILLET** : Le Grand Concert 31 notes d'été organisé par le Conseil Général de la Haute-Garonne, et après-midi découverte.

- **16h** : Rendez-vous entre patrimoine et gastronomie : devant la mairie de Bouloc pour une visite guidée de la ville et la découverte des produits et des vins du Château Binest

- **15h et 16h30** : découverte du Château de Villaudric, RDV devant le château

- **16h** : Visite du Musée Archéologique de Villariès, situé dans l'ancienne sacristie de l'église

Pour toutes ces visites, inscriptions obligatoires
Renseignements : 05 61 74 80 69

- **21h** : Wab and the Funky Machine dans le parc du Château de Capdeuville : Wab, aux commandes de sa funky machine, nous embarque dans un voyage intergalactique vers la planète funk, aux couleurs hip-hop, soul et jazz. 4 musiciens et un chanteur, dont la musique urbaine et métisse est toujours « afro-disiaque » !

DE LA MUSIQUE ! ENCORE DE LA MUSIQUE !

Dans le cadre du Festival Vinovalie Jazz, trois grandes soirées au cœur des caves du sud-ouest

Le 21 juillet : Cave du Tecou : Dee Dee Bridgewater et Ramsey Lewis. Annabelle Rodriguez.

Le 26 juillet : Cave de Fronton : Maurane et Jell-o
PROGRAMME :

18h30 à 19h30 : balade à la découverte de la cave et du vignoble en compagnie des vignerons

19h à 21h30 : Apéro-concert et dégustation des vins de Vinovalie

21h30 à 23h : Concert Maurane en plein air

Le 27 juillet : Cave de Cahors : Paris Combo, la Tormenta



Renseignements et réservations :
05 63 57 18 10 ou www.vinovalie.com

du 21 au 27 juillet 2013
5^{ème} édition

Vignerons de Rabastens
Cave de Fronton
Cave de Técou
Côtes d'Olt

FRONTON SAVEURS ET SENTEURS : L'ART DE LA FÊTE ET DE LA DÉCOUVERTE

Les 23, 24 et 25 août, se tiendra au cœur du village la grande fête traditionnelle des vins de Fronton.

Venez nombreux en famille, entre amis, décourir, déguster les vins de Fronton et les produits du terroir, vous restaurer... L'ambiance sera festive et musicale avec un concert différent tous les soirs sur la grande scène, des animations dans le village de toile tout au long de la journée, des jeux pour les enfants, des expositions de photos et de vieux outils de la vigne et des champs.

Plusieurs associations frontonnaises participeront à ces journées : Comité des Fêtes, Patrimoine Frontonnais, Club Photo, Commanderie des Maîtres Vignerons avec des intronisations, Lyre Frontonnaise, Chorale Castel Cantorum, Office de Tourisme.

La Maison des Vins et du Tourisme sera ouverte à la visite : dégustations et exposition du peintre Dominique Rouira et du sculpteur David Leger.

Au programme :

VENDREDI 23 AOÛT

19h : le long des rues et sur les places du centre du village, « SAVEURS ET SENTEURS » offre une première mise en bouche au travers d'une rencontre avec le village et les producteurs, qui permet d'apprécier les délices frontonnais, dans une ambiance de musique de rue.

Cette édition débute avec 3 groupes :

- Garabato, qui interprète une musique tropicale colorée, festive et populaire du Caribé Colombien
- Brancaleones : répertoire languedocien dans la tradition orale du Lauragais, de la Montagne Noire et des Monts de Lacaune
- Trio Bergin. Swing et couleurs latines. 21h

SAMEDI 24 AOÛT

9h : Grand concours des vins de Fronton

11h : Ça coule dans les verres : les tire-bouchons rendent leur bruit sourd, un tintement réjouissant se fait entendre... la dégustation ouverte au grand public peut commencer !

Parade musicale et musiques de rue afin de rythmer la journée. Le groupe « les brancaleones » entame les festivités de ce samedi.

11h45 : Chapitre d'intronisation de la Commanderie des Maîtres Vignerons de Fronton

12h : Restauration dans le village gourmand.

16h30 : Palmarès du concours des vins avec remise des prix

18h : Soirée musicale avec les Wonder Brass Band. Ces 8 musiciennes utilisent un répertoire jazzy, latino, avec d'agréables accents funky.

Puis, Planète swing emboîte le pas avec un style musical allant du swing au jazz-rock en passant par le latin-jazz et les ballades. 17 musiciens.

21h : Le groupe Sergent Pépère avec un spectacle intitulé « du vent sous les robes ».

DIMANCHE 25 AOÛT

10h45 : « grande messe des vignerons » avec la lyre et la chorale frontonnaise suivie d'une intronisation.

12h : Parades musicales qui animent un chapitre festif de la Commanderie des Maîtres Vignerons

12h15 : Atelier dégustation Grand Public – Vins et Fromage

18h : Wonder Brass Band

21h : « Les Malentendus » clôturent cette édition de Saveurs et Senteurs avec leur musique swing, jazz et rock'n roll.

Renseignement au 05 61 82 46 33.



MARCHÉ GOURMAND NOCTURNE : VENDREDI 19 JUILLET

Ce marché de pays permet de mettre en valeur les producteurs locaux du Pays Tolosan.

Ce marché se tiendra esplanade Pierre Campech à partir de 19h. Il est organisé par la Mairie et le Pays Tolosan.

Vous pourrez acheter en soirée, de savoureux produits du terroir : charcuterie artisanale, fruits, légumes, fromage, miel, ... et consommer

sur place des assiettes composées, cassoulet, ainsi que des douceurs ! Les vins de Fronton seront aussi présents dans ce marché. L'ambiance musicale sera assurée par Léopold, l'homme orchestre, qui joue de tous les instruments avec beaucoup de fantaisie ! Une belle soirée d'été s'annonce sous les platanes !



FÊTE LOCALE : LES 30, 31 AOÛT ET LE 1^{ER} SEPTEMBRE

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes est heureuse de vous présenter le programme de la Fête 2013.

VENDREDI 30 AOÛT

22h : feu d'artifice au lac de Xeresa

22h30 : Bal avec l'orchestre HOUSTON

SAMEDI 31 AOÛT

8h à 11h : concours de pêche au lac de Xeresa avec le Goujon Frontonnais

12h : remise des récompenses par le Goujon Frontonnais

14h30 : concours amical de pétanque en doublette en 4 parties, organisé par Avenir Bouliste Frontonnais, ouvert à tous, boulodrome

17h : Tournoi amical de Football : Cave Coopérative/ Pompier, terrain synthétique route de Villaudric

20h : Retraite aux flambeaux

22h : soirée discothèque géante avec le podium MEGAMIX

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

12h : apéro-concert avec la Lyre frontonaise

13h30 : départ course seniors, grand prix cyclisme, 2ème manche du Trophée du Frontonnais

14h : meeting d'aéromodélisme au Pouzat (route de Villaudric)

15h : départ des jeunes de l'école de cyclisme

16h : démonstration du club canin au boulodrome

18h : remise des récompenses trophée cyclisme

18h à 23h : soirée musicale avec le groupe EPSYLON

19h30 : paëlla géante sur réservation au 06 58 01 43 22

Et bien sur vos attractions préférées sur les 3 jours

LUNDI 2 SEPTEMBRE

14h30 : concours amical de pétanque en triplète en 4 parties, organisé par Avenir Boulite Frontonnais, ouvert à tous, boulodrome

RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS



Samedi 14 septembre à la Halle des sports

Le Forum des associations aura lieu à la Halle des sports et débutera à 14h. Vous pourrez rencontrer les bénévoles des associations et des clubs sportifs, découvrir les différentes activités proposées... et bien sûr vous inscrire. Les associations présenteront chacune un stand, et l'après-midi sera ponctuée de nombreuses démonstrations. Vous pourrez ainsi apprécier l'importance du bénévolat à Fronton ainsi que le dynamisme et la qualité des associations.

Le Forum des associations, c'est simple et pratique !

Mauvaise foi, quand tu nous tiens...

La majorité considérant que trop c'est trop ne répondra pas sur le fond aux provocations de l'opposition sur l'OMPCA* parues dans le bulletin précédent. Il y a ceux qui connaissent vraiment le dossier, ceux qui savent qui a inscrit ce projet au budget communal et trouvé 146 000 euros de financement Etat-Région. Et puis il y a les autres, ceux qui veulent faire parler d'eux ! Peu importe la méthode...

Le premier comité de pilotage de l'OMPCA a montré qui fait avancer les actions en faveur du commerce et de l'artisanat. Les mêmes qui ont obtenu 70% de financement Etat-Région-Département pour la Maison des vins et du tourisme !

Au lieu de chercher à tout prix à nuire sur des sujets qu'ils maîtrisent mal, les élus d'opposition devraient expliquer la politique qu'ils cautionnent. Une politique d'austérité du Conseil Général envers les communes de plus de 5 000 habitants et les communautés de communes de plus de 20 000 habitants. Fronton, pas de chance, est concerné dans les deux cas.

Le budget 2012 tenait compte de subventions attendues du Département sur des dossiers déposés depuis longtemps,

subventions qui n'arriveront jamais. Au vu des nouvelles règles mises en place par le Conseil Général en février 2013, il manque au moins 250 000 euros sur les sommes que nous pouvions espérer. Le budget 2013 a dû tenir compte de ce manque de recettes tout à fait imprévu. Dorénavant, il faut regarder la vérité en face : les communes ont des charges supplémentaires et des ressources en moins.

Le groupe minoritaire qui écrit beaucoup et compte les mètres de trottoir a accepté sans réagir cette politique d'austérité. Là, pas un commentaire. Visiblement, ce n'est pas grave !

L'opposition, comme d'habitude, n'a pas voté le budget : donc pas l'action sociale, pas l'OMPCA, pas le projet école. Elle n'a pas voté non plus les crédits pour mettre en place la semaine de 4 jours et demi pour les enfants à la rentrée, faisant fi de la loi Peillon. L'intérêt de l'enfant, ça ne compte pas ?

Marie-Hélène Champagnac

Pour le groupe majoritaire "Vivre Fronton"

* OMPCA (Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal)

Projet OMPCA (suite)

Depuis le début de cette mandature, nous vous informons des choix ou des prises de décisions obtenues lors des délibérations. Aujourd'hui, revenons quelques instants sur le projet OMPCA (Opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal) lancé en 2008, mais dans les cartons de la majorité depuis bien longtemps déjà... Le dossier fut déposé en janvier 2011 auprès de l'Etat, la Région et le Département qui sont parmi les partenaires incontournables pour ce type de projet. Pour que le débat ne soit pas brouillé par de mauvaises interprétations, il est capital de faire une mise au point, afin de lever toutes ambiguïtés.

OUI, nous sommes et avons toujours été en accord sur la nécessité de ce projet de modernisation. Aujourd'hui, comme Demain.

Une fois cela clairement affirmé, nous pouvons dire que sur le "fond", Majorité et Minorité municipale ont la même volonté de dynamiser le Commerce et l'Artisanat.

Quant à "la forme", un gros point vient entacher cet accord. Car il est envisagé ceci : "faire de notre halle un élément attractif "locomoteur" de type "magasin alimentaire franchisé"!!!

Nous disons NON, à cette requalification qui sera, nous en sommes convaincus, préjudiciable pour les autres commerces visant la même clientèle.

Les subventions, si difficilement obtenues, ne devraient pas servir à financer une n^e étude sur ce sujet.

Pourtant il nous paraît indispensable de répondre à la question suivante :

« Nous, élu(e)s de la commune, faisons-nous le choix et décidons-nous que la halle de Fronton n'appartient plus au patrimoine communal, ni aux Frontonnais ? » A cette question que nous avons si souvent évoquée en commissions et en Conseil Municipal, Mme le Maire et sa majorité se refusent à répondre.

Pourtant la réponse conditionne la suite de notre réflexion.

L'argent pour les collectivités se fait rare, ne le gaspillons pas en étude récurrente inutile. En 13 années de mandat, la seule réponse trouvée pour une meilleure utilisation de la halle de Fronton serait : "Louons, vendons à un franchisé, et espérons que cela redynamisera le centre-bourg ???"

Nous ne croyons pas à cette théorie.

Nous pouvons créer une nouvelle dynamique pour le centre ville en réorganisant le marché OUI, mais requalifier la halle NON !

Nouvelle adresse de notre site internet : www.fenetresur-fronton.fr

Jean-Marc Pieralli

*Pour le groupe de la minorité "F:EpD"
Conseiller Général remplaçant*

du 28 Juin
au 12 Juillet 2013



Festival Musique en Vignes dans le Frontonnais

VENDREDI 28 JUIN / 21H00

Eglise de Castelnau d'Estregefonds
LA PASSION SELON SAINT-JEAN DE JS BACH
Orchestre de La Cité d'Ingres
Ensemble vocal de Montauban

DIMANCHE 30 JUIN / DE 11H À 21H

Fronton et Villaudric
JOURNÉE EN MODE PIANO
Thierry Huillet, Gérard Rial, Paul Beynet,
Julien Gaudinière, Florent Féral et Eric Lesage
11h : Château Flotis de Castelnau d'Estregefonds
15h : Eglise de Fronton
18h30 et 21h : Château Caze de Villaudric

MERCREDI 2 JUILLET / 21H00

Château Cransac, Fronton
ENSEMBLE SQUILLANTE ET SARAH NEMTANU
Marraine du dixième anniversaire du Festival

VENDREDI 5 JUILLET / 21H00

Salle de la Négrette
de Labastide Saint Pierre
CAFÉ TANGO
Chant : Omar Hasan
Violoncelle : Marie-Françoise Mercier
Accordéon : Grégory Daltin

SAMEDI 6 JUILLET / 21H00

Château de Reyniès
GIOACCHINO ROSSINI : LA PETITE MESSE SOLENNELLE
Ensemble Vocal de Reyniès,
La schola du Moustier de Montauban
Solistes : Marlène Moly, Janet Emmelkamp
Paul Cremazy, Julien Véronèse
Piano : Micheline Pinoncely

DIMANCHE 7 JUILLET / 18H30

Eglise de Bouloc
QUATUOR OLYMPE
Schubert, le Quintette à cordes
Violons : Céline Lesage, Nirina Betoto
Alto : Grégorie Doye
Violoncelles : Marie-Madeleine Mille, Alice Mathé

MARDI 9 JUILLET / 21H00

Greniers du Roi de Villemur sur Tarn
LE VOYAGE EN IMAGES DU PIANO ET DU VIOLON
Duo Lesage

VENDREDI 12 JUILLET / 21H00

Maison des vins et du Tourisme de Fronton
SOIRÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL :
18h : MARCHÉ GOURMAND DES VIGNERONS EN MUSIQUE
21h : BRASS BAND DE TOULOUSE
Direction Jean Guy Olive

Dégustations après chaque concert...!

Impression : Tendance Numérique 15/15782 %

Association FFFP - tél. 07 87 68 73 36 c/o Eric Lesage - 4 rue George Sand 82370 Villebrumier. n° licence de spectacle :
• Licence 2^e catégorie : n°2-1052865 • Licence 3^e catégorie : n°3-1052866

RÉSERVATION OFFICE DE TOURISME DE FRONTON 05 61 74 80 69

fronton
le vignoble toulousain

www.vins-de-fronton.com



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.